

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



Le collège du Thelle

Rentrée scolaire 2021





Le Protocole sanitaire

Reconduction du protocole mis en place en juin et en juillet (les 4 niveaux sont séparés, (une salle par classe ,une place attribuée à chaque élève, fractionnement du bâtiment en 7 parties limitant le contact entre les élèves lors des circulations)

gel hydroalcoolique et produit de désinfection dans chaque classe

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

| | NIVEAU 1 | NIVEAU 2 | NIVEAU 3 | NIVEAU 4 |
|----------------------------------|---|--|--|--|
| Doctrine d'accueil | <ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée | <ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée | <ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Hybridation au lycée selon le contexte local | <ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Hybridation pour les élèves de 4^e et 3^e avec jauge à 50 % • Hybridation au lycée avec jauge à 50 % |
| Protocole sanitaire | <ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur) • Limitation des regroupements importants • Désinfection des surfaces fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service | <ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur) • Limitation du brassage par niveau obligatoire • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service | <ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas | <ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas |
| Activités physiques et sportives | <ul style="list-style-type: none"> • Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS) | <ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur dans le respect d'une distanciation de 2 mètres | <ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation | <ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres |
| Protocole de contact-tracing | <ul style="list-style-type: none"> • Écoles : fermeture de la classe dès le 1^{er} cas • Collèges et lycées : éviction des élèves cas contact (sauf élèves vaccinés) | <ul style="list-style-type: none"> • Écoles : fermeture de la classe dès le 1^{er} cas • Collèges et lycées : éviction des élèves cas contact (sauf élèves vaccinés) | <ul style="list-style-type: none"> • Écoles : fermeture de la classe dès le 1^{er} cas • Collèges et lycées : éviction des élèves cas contact (sauf élèves vaccinés) | <ul style="list-style-type: none"> • Écoles : fermeture de la classe dès le 1^{er} cas • Collèges et lycées : éviction des élèves cas contact (sauf élèves vaccinés) |



[EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.education.gouv.fr/info-coronavirus)

Juillet 2021

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**



Le travail personnel de l'élève en dehors des cours

Travail personnel en autonomie

En cours d'adaptation au protocole sanitaire

| Horaires | Lieux | Type d'activité |
|--------------------------------|--|---|
| 8h30- 8h55 | Centre de culture et de connaissances (3C) | Travail en autonomie |
| 9h00 – 11h00 et de 13h00-17h00 | Salle d'étude | Travail en autonomie, aide possible par l'assistant d'éducation. Possibilité d'un travail en équipe, la demande est à réaliser auprès de l'assistant d'éducation (AE) |
| 16h00 – 17h00 | Centre de culture et de connaissances (3C) | Travail en autonomie |

Le dispositif devoirs faits (sur inscription)

| Horaires | Lieux | Type d'activité |
|--|---|--|
| Toute la semaine sur les créneaux libres entre 9h00 et 16h00 | Salle de cours | Devoirs faits par un enseignant avec des élèves en difficulté dans une discipline |
| 16h00 – 17h00 Le jeudi les élèves de 3 ^{ème} sont libérés à 16h00 | Salle de cours | Devoirs faits par des enseignants pour apprendre à travailler en autonomie |
| 17h00 – 18h00 Lundi, mardi et jeudi Attention pas de transports scolaires sur ce créneau | Centre de culture et de connaissances (CCC) | Devoirs faits par des enseignants et des Assistants d'Education pour apprendre à travailler en autonomie |



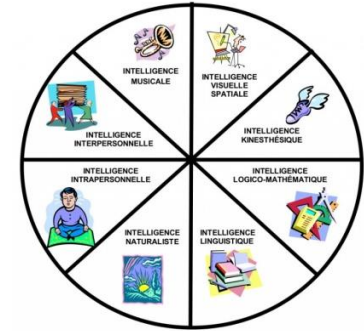
Fiche de liaison de Devoirs Faits : Période du..... au

Nom :

Prénom :

Classe :

Professeur Référent :



| Date | Mon objectif | Objectif réalisé | Encadrant | Implication | Signature Encadrant |
|------|--------------|------------------|-----------|-------------|---------------------|
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |

Compétence évaluée : Organiser son travail personnel : Savoir être autonome. Savoir anticiper, planifier et organiser son travail personnel.

| | | | |
|------------|------------------------|------------------------|---------------------|
| Non-acquis | En cours d'acquisition | Maîtrise satisfaisante | Très bonne maîtrise |
|------------|------------------------|------------------------|---------------------|

Signature des parents :

Signature du professeur principal :

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**



Évaluation par compétences

Evaluation par compétences

L'ensemble des classes sont évaluées par compétences

| Ecrire (Niveau A2) | | | |
|---|------|---|---|
| Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique e. | | | |
| MATHEMATIQUES - Mme HUGONIE EMILIE (Mathématiques collège) | | | |
| Partie 1 - thème 1 : Repérage | 1 | | |
| Partie 2 - thème 1 : Les nombres entiers et décimaux | 5 1 | 2 | |
| Partie 2 - thème 5 : Calcul littéral | | 1 | |
| Partie 2 - thème 7 : Résoudre des problèmes | 2 1 | | 1 |
| Partie 2 - thème 8 : Mener un calcul | | 1 | 1 |
| Partie 3 - thème 1 : Eléments de géométrie et relation entre les objets | 1 2 | 2 | 3 |
| Partie 3 - thème 3 : Les triangles | 1 | | |
| Partie 3 - thème 4 : Les quadrilatères | 3 | | |
| Partie 3 - thème 8 : Tracer une figure | 4 2 | 1 | |
| Partie 4 - thème 2 : Longueurs, masses, durées | 1 1 | 1 | |
| PRATIQUER UNE DEMARCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQU. | 3 | 2 | |
| SCIENCES VIE & TERRE - M. COLLET DAVID (SVT Collège) | | | |
| S'informer | 2 | 1 | |
| Manipuler / Mesurer | 2 | 1 | |
| Communiquer | 1 | 2 | 1 |
| Autonomie et comportements responsables | 2 | 2 | |
| TECHNOLOGIE - Mme LERDU DELPHINE (Technologie collège) | | | |
| L'analyse du fonctionnement d'un objet technique | 5 | | 2 |

Bon trimestre dans l'ensemble. Amandine fait preuve de sérieux et de bonne volonté. Poursuis tes efforts.

Un trimestre satisfaisant, continue sur cette voie, n'hésite pas à participer davantage.

Amandine est sérieuse et intéressée, il faut continuer ainsi.

Bilan de fin de cycle 4

Les évaluations de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} sont prises en compte pour le bilan final

| Domaines | maîtrise insuffisante | maîtrise fragile | maîtrise satisfaisante | très bonne maîtrise |
|---|--------------------------|------------------|---------------------------|------------------------|
| D1.1 - Langue française à l'oral et à l'écrit | ✓ | | | |
| D1.2 - Langues étrangères et régionales | | ✓ | | |
| D1.3 - Langages mathématiques, scientifiques et informatiques | | ✓ | | |
| D1.4 - Langage des arts et du corps | | | | ✓ |
| D2 - Les méthodes et outils pour apprendre | | | ✓ | |
| D3 - La formation de la personne et du citoyen | | | ✓ | |
| D4 - Les systèmes naturels et les systèmes techniques | | | ✓ | |
| D5 - Les représentations du monde et l'activité humaine | | ✓ | | |

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

┌ Pour suivre la scolarité au quotidien

Le carnet de correspondance
L'ENT (sur internet)



Le carnet de correspondance

- L'élève doit l'avoir systématiquement pour entrer ou sortir du collège.
- Toute demande de sortie exceptionnelle doit se faire par le biais du carnet de correspondance et 24 heures avant. Celle-ci est validée par la vie scolaire. La sortie de l'élève ne peut se faire que par la prise en charge par un adulte (attestation à remplir à la vie scolaire le jour de la sortie exceptionnelle de l'élève).
- Un élève transporté prend obligatoirement le car de 13h le mercredi, de 16h00 ou de 17h00 les autres jours. Toute sortie à un autre horaire impose une demande exceptionnelle auprès du service de la vie scolaire.
- Toute absence doit être justifiée dans le carnet de correspondance. L'appel téléphonique nous informant de l'absence de l'élève ne remplace pas la justification par écrit par le biais du carnet de correspondance.
- Merci de le consulter régulièrement afin de prendre connaissance des différentes informations provenant des professeurs, des secrétariats, des dates de réunions, etc.

Sur Internet : l'ENT

■ ENT : Environnement Numérique de Travail





Connexion via le site <https://enthdf.fr>

ENT permet d'accéder directement à PRONOTE

Portail de connexion à l'ENT

Veillez renseigner quelques informations pour accéder à votre page d'authentification

1. Sélectionner votre profil

| | | | |
|--|---|--|---|
|  Personnel Education Nationale |  Personnel collectivité et invité |  Élève ou Parent |  Enseignement agricole |
|--|---|--|---|

2. Sélectionner votre niveau

| | | |
|---|---|---|
| Ecole  | Collège  | Lycée  |
|---|---|---|

Étapes pour se connecter



EDUCONNECT

EduConnect : un compte unique pour suivre et accompagner la scolarité de mon enfant

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

Évaluation nationale DNB

Rentrée scolaire 2021

Fiche scolaire brevet

Série générale

Session 2019

Né(e) le 03/11/2003 à PONTOISE (95)

| Contrôle continu | Maitrise | Points | Barème |
|---|----------|--------|------------|
| D1.1 - Langue française à l'oral et à l'écrit | | | 50 |
| D1.2 - Langues étrangères et régionales | | | 50 |
| D1.3 - Langages mathématiques, scientifiques et informatiques | | | 50 |
| D1.4 - Langage des arts et du corps | | | 50 |
| D2 - Les méthodes et outils pour apprendre | | | 50 |
| D3 - La formation de la personne et du citoyen | | | 50 |
| D4 - Les systèmes naturels et les systèmes techniques | | | 50 |
| D5 - Les représentations du monde et l'activité humaine | | | 50 |
| Total des points | | | 400 |

Enseignement de complément:

| Contrôle Final | Points | Barème |
|--|--------|------------|
| Français | | 100 |
| Mathématiques | | 100 |
| Histoire géographie et enseignement moral et civique | | 50 |
| Sciences | | 50 |
| Oral | | 100 |
| Total des points | | 400 |

| Brevet | Points | Barème |
|----------------------------|--------|------------|
| Contrôle continu | | 400 |
| Contrôle final | | 400 |
| Enseignement de complément | | |
| Total des points | | 800 |

Contrôle continu

| Contrôle continu | Points | Barème |
|--|--------|------------|
| Langue française à l'oral et à l'écrit | | 50 |
| Langages mathématiques, scientifiques et informatiques | | 50 |
| Représentations du monde et activité humaine | | 50 |
| Langues étrangères et régionales | | 50 |
| Systèmes naturels et systèmes techniques | | 50 |
| Langages des arts et du corps | | 50 |
| Formation de la personne et du citoyen | | 50 |
| Méthodes et outils pour apprendre | | 50 |
| Total des points | | 400 |

DNB contrôle ponctuel

LES ÉPREUVES FINALES

400 POINTS



ÉPREUVE 1

FRANÇAIS

Explication d'un extrait
de texte littéraire
+ dictée + grammaire + exercice
de réécriture et rédaction.

3 h

écrit

**100
POINTS**

ÉPREUVE 2

MATHÉMATIQUES

Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et un exercice d'informatique.

2 h

écrit

**100
POINTS**

ÉPREUVE 3

HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Analyse de documents et de cartes...

2 h

écrit

**50
POINTS**

ÉPREUVE 4

SCIENCES

Physique-chimie,
sciences de la vie et de la Terre
et technologie
(2 épreuves sur les 3).

1 h

écrit

50
POINTS



ÉPREUVE 5

ORAL

Chaque élève présente un projet
mené en **histoire des arts**
ou dans le cadre d'un EPI ou
de l'un des parcours éducatifs.
L'exposé est suivi d'un entretien.

15 min.

oral
individuel

100
POINTS

ou

25 min.

oral
collectif

100
POINTS

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



L'orientation en seconde



- **3 trimestres = 3 périodes d'échanges pour la construction du projet d'orientation de l'élève**
- **Trimestre 1: vœu de l'élève pour une orientation en voie générale ou en voie professionnelle.**

- Avis oral du conseil de classe afin de travailler le projet d'orientation avec le professeur principal
- 3 possibilités :
- - **avis favorable**, l'élève poursuit son investissement
- - **avis réservé**, l'élève doit accentuer ses efforts (obligation de participer aux devoirs faits)
- - **avis défavorable**, l'élève doit retravailler son projet. Le niveau est insuffisant.

- Deuxième trimestre:
 - - Indication par l'un des représentants légal (compte educonnect) sur le site téléservices du vœu d'orientation
 - **2sd générale ou 2sd pro ou 2sd CAP**
 - - Avis du conseil de classe (proposition)
 - - prise de connaissance de l'avis du conseil de classe par la famille
 - Echange entre la famille, l'élève et le professeur principal en cas de désaccord.

- Troisième trimestre:
 - 2 opérations différentes à effectuer
 - - Le choix définitif de la voie d'orientation (accord définitif du chef d'établissement)
 - - la demande d'orientation vers des lycées précis (classement de l'élève en fonction de son bilan de compétences de fin de cycle 4)
 - Résultat final de l'affectation fin Juin

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**

LA TRANSFORMATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE



TRANSFORMER POUR ...

- **Mieux préparer les élèves** à leur projet d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études en consolidant leurs savoirs fondamentaux et en transmettant des savoirs professionnels adaptés aux métiers de demain
- **Mieux accompagner** les élèves durant leur formation en rendant leurs apprentissages plus progressifs et en les personnalisant davantage
- **Mieux valoriser** le lycée professionnel, indispensable au dynamisme économique du pays

LES LEVIERS

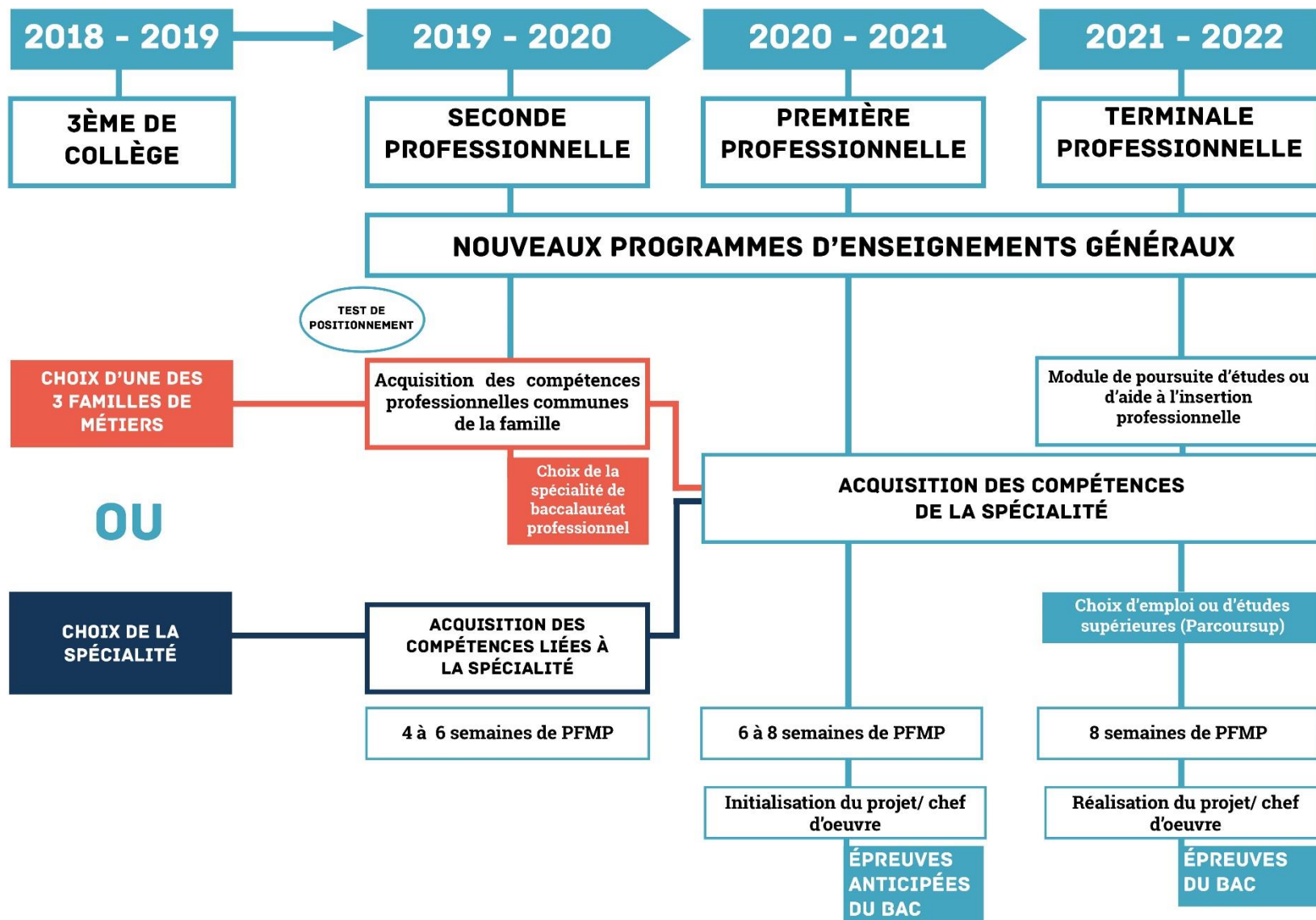
- **Structurer les formations en maillant le territoire** grâce à des campus nouvelle génération et une mise en réseau des formations
 - **Faire émerger** de véritables lieux de vie et de formation pour les élèves et les étudiants
 - **Promouvoir** l'innovation et les savoir-faire à la française dans des domaines précurseurs
 - **Développer** les partenariats avec les régions, les branches professionnelles et les entreprises

- **Développer des formations de pointe** qui préparent aux métiers de demain
 - **Proposer** une offre de formation adaptée à la réalité économique et aux enjeux d'avenir
 - **Actualiser** en permanence le contenu des formations, notamment pour répondre au défi de la transition écologique et de la transition numérique
 - **Favoriser** l'accès à la formation, à tout niveau et à tout moment de la vie

- **Innover pour faire réussir les élèves**
 - **Regrouper** les formations par familles de métiers en seconde pour une spécialisation plus progressive
 - **Relier** enseignements généraux et enseignements professionnels pour donner plus de sens aux apprentissages
 - **Consolider** les savoir-faire et savoir-être tout au long de la formation

- **Enrichir le parcours des élèves**
 - **Systématiser** les ponts entre apprentissage et voie scolaire
 - **Préparer** dès le lycée la réussite dans le monde professionnel et l'enseignement supérieur
 - **Soutenir** en STS la réussite des élèves issus de la voie professionnelle

PARCOURS D'UN ÉLÈVE ENTRANT EN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL EN 2019





- **Test de positionnement numérique en maths et français en classes de 2nde professionnelle comme en seconde générale et technologique**
- **Création de classes passerelles en BTS (2000 places)**
- **Mise en œuvre des familles de métier :**
 - **métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics**
 - **métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique**
 - **métiers de la relation client**
 - **.....**



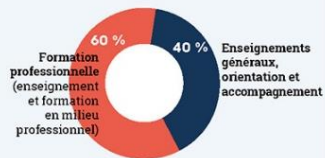
- Des nouveaux programmes d'enseignements généraux et de nouvelles grilles pour la 2nde professionnelle et la 1^e année de CAP
- Des nouvelles modalités de contrôle en cours de formation en 2nde professionnelle et 1^e année de CAP
- du test de positionnement numérique en maths et français en classes de première professionnelle et en 1^{ère} année de CAP
-
- à horizon 2022 :
- Première session du nouveau baccalauréat professionnel en juin 2022.

LES NOUVEAUX PARCOURS DE PAULINE ET NOAH EN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

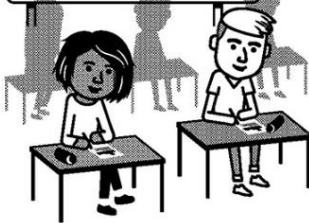


EN SECONDE

EMPLOI DU TEMPS COMMUN



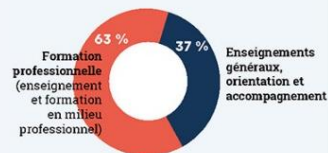
FAMILLE DE LA CONSTRUCTION DURABLE, DES BÂTIMENTS ET DES TRAVAUX PUBLICS



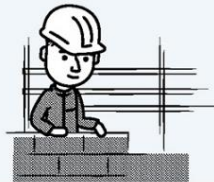
- EN DÉBUT D'ANNÉE, ILS PASSENT UN TEST DE POSITIONNEMENT
- EN FIN D'ANNÉE, CHACUN CHOISIT SA SPÉCIALITÉ DE BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

EN PREMIÈRE

EMPLOI DU TEMPS DE NOAH



- DE SON CÔTÉ, NOAH SE SPÉCIALISE EN ORGANISATION ET RÉALISATION GROS ŒUVRE



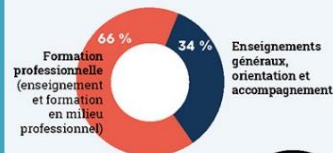
- PAULINE CHOISIT LA SPÉCIALITÉ INTERVENTION SUR PATRIMOINE BÂTI OPTION CHARPENTE



Elle décide de poursuivre sa formation en apprentissage.

EN TERMINALE

EMPLOI DU TEMPS DE NOAH



- NOAH POURSUIT EN VOIE SCOLAIRE

Il passe 8 semaines en milieu professionnel
Il opte pour le module insertion professionnelle et entrepreneuriat



- PAULINE POURSUIT SA FORMATION EN APPRENTISSAGE

Elle alterne des semaines de formation dans son lycée et des semaines chez son employeur



ET APRÈS

INSERTION PROFESSIONNELLE



- NOAH PRÉFÈRE L'INSERTION PROFESSIONNELLE IMMÉDIATE

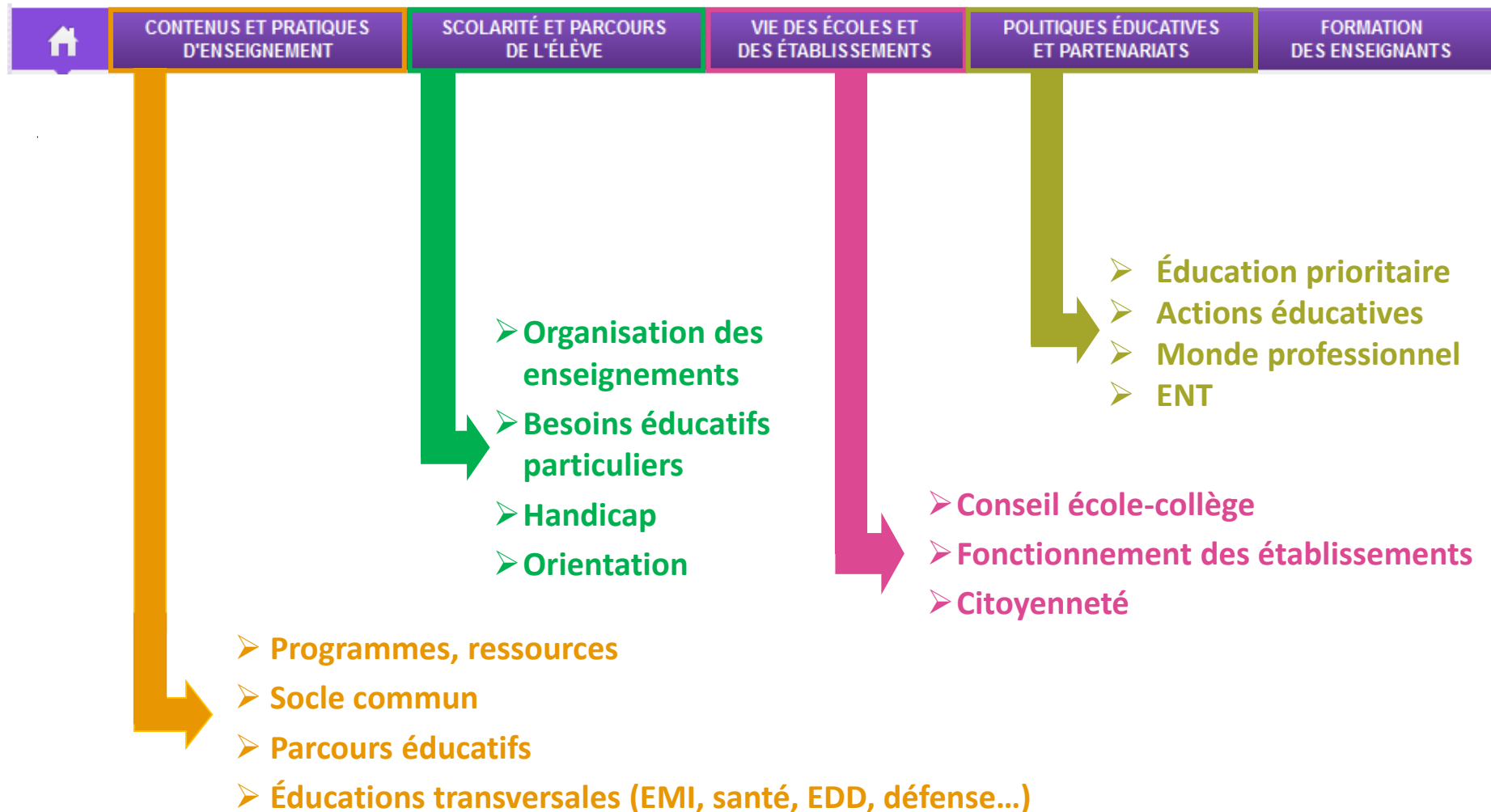
BTS



- PAULINE CHOISIT DE POURSUIVRE SON PARCOURS EN BTS SYSTÈME CONSTRUCTIFS BOIS ET HABITAT

Des ressources pédagogiques sur **éduscol**

Portail national des professionnels de l'éducation



POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

Bourses départementale et nationale



Bourses 2021-2022

- **Bourse départementale « collégien » : dossier « papier de couleur bleue » à remettre avant le 10 octobre 2021.**
- **Bourse nationale de collège : désormais la demande se fait en ligne. La date limite de demande en ligne est à faire au plus tard le 18 octobre 2021.**

<https://teleservices.education.gouv.fr/>

En arrivant sur la page d'accueil vous avez à votre disposition un tuto « aide pour la première connexion des parents »

**Vos identifiants sont les mêmes que pour l'ENT.
EDUCONNECT**

COMMENT DEMANDER UNE BOURSE DE COLLÈGE ?

Du 2 septembre au 21 octobre 2021

LES INDISPENSABLES POUR MA DEMANDE DE BOURSE EN LIGNE



Mon numéro fiscal
qui figure sur mon avis
d'impôt 2021




L'identifiant et le mot de passe
→ de mon compte
EduConnect
ou
→ mes codes pour
me connecter
via France Connect

Plus d'informations au verso



Mon adresse
de messagerie
électronique

LE DÉROULEMENT DE MA DEMANDE

- 1 Je me connecte à **Scolarité services** avec mon compte EduConnect ou  France Connect
`https://teleservices.education.gouv.fr/`
Je clique sur "Bourse de collège" et j'arrive sur le service.
- 2 Je fais une seule demande pour tous mes enfants scolarisés dans le même collège.
- 3 Je donne mon accord pour l'actualisation de mes informations fiscales chaque année durant la scolarité de mes enfants au collège. Dans ce cas, je n'ai plus besoin de faire une demande de bourse à chaque rentrée.
- 4 Je vois immédiatement si j'ai droit à une bourse et son montant.

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de le signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.

education.gouv.fr/aides-financieres-college



EduConnect

Un compte unique pour suivre et accompagner la scolarité de mes enfants

À QUOI SERT EDUCONNECT ?

EduConnect est un **compte unique** qui permet d'accéder à un ensemble de services et démarches en ligne pour **suivre la scolarité de mes enfants**.



J'utilise ce compte :

- 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous mes enfants
- tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).



Je peux accéder par exemple :

- aux **démarches en ligne** comme la mise à jour de la fiche de renseignement, la demande de bourse, etc.
- au **livret scolaire** de mes enfants.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Sur teleservices.education.gouv.fr

1

Pour activer **mon compte**, j'ai besoin du **numéro de téléphone portable** donné lors de l'inscription de mes enfants.

2

Une fois que **mon compte est activé**, j'accède aux **services et démarches en ligne** associés à chacun de mes enfants.

DES QUESTIONS ?

Si j'ai une question sur ma connexion ou la demande de bourse de collègue la **plateforme d'assistance nationale** est à ma disposition.



Elle sera disponible **du lundi au vendredi de 8h à 20h** et le **samedi de 8h à 12h** par téléphone au **0809 54 06 06** (prix d'un appel local)



ou en ligne à l'adresse : <https://assistanceteleservices.education.gouv.fr>

Contact pour les bourses

- Service de l'intendance
- Tel : 03 44 22 11 52
- Contact : Mme Gouacide
- Horaires : lundi et jeudi de 14h00 à 16h30
- mardi et vendredi de 9h00 à 12h00
- Mel : gest.0601191u@ac-amiens.fr

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

Parents d'élèves



Propositions pour les parents

- **Ecole ouverte aux parents:
14h00 à 15h30 lundi mardi et
jeudi (à confirmer)**



REUNION association des parents d'élèves

**FCPE : réunion d'informations le
jeudi 16 septembre à 18h00**